

Octobre 2021

Le passage à l'Agriculture Bio, une démarche qui ne s'improvise pas...

CONTACTS

Besoins d'informations ?

N'hésitez pas à nous
contacter

Grandes cultures Bio :

Adrien BALCEROWIAK
Port : 06.23.38.26.30

Elevage Bio :

Lucie JACQUEMARD
Tél : 03.24.33.89.65

Adèle RAYNAUD
Port : 07.52.63.75.87



Depuis plusieurs années, l'Agriculture Biologique connaît un développement important en France et dans notre département avec plus de 5% de surfaces certifiées ou en conversion bio et environ 250 producteurs, toutes productions confondues.

Défini par un cahier des charges, ce mode d'agriculture est basé sur le respect des écosystèmes naturels et l'autonomie des systèmes de production ; et se distingue par la non-utilisation de produits chimiques de synthèse et d'engrais chimiques. C'est en ce sens qu'il représente un allié intéressant dans le cadre de la reconquête de la qualité de l'eau.



Toutefois, le passage au système biologique est loin d'être anodin.

En effet, la réussite de la conversion à l'Agriculture Biologique nécessite un changement de logique de travail et d'approche, ainsi qu'une adaptation importante aussi bien en termes de pratiques que d'organisation sur les exploitations. Pour finir, ce changement de système peut également représenter un coût non négligeable pour l'exploitation.

LA CONVERSION A L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE NE S'IMPROVISE PAS !

En élevage comme en cultures bio, la réussite passe par l'autonomie à tous les niveaux !

La réussite du passage en Agriculture Biologique repose sur la notion d'**Autonomie**, qui sera recherchée à différents niveaux en vue de limiter sa dépendance aux achats extérieurs (fourrages, concentrés, engrais). En effet, aux vues des prix d'intrants et d'aliments élevés voir très élevés en Bio, une moindre dépendance aux fournitures extérieures permettra d'importantes économies de charges opérationnelles. Si ces notions sont également valables en Agriculture Conventiennelle ; en Agriculture Biologique, elles seront primordiales pour garantir le résultat.

Pour les fermes en polycultures, les leviers restent essentiellement agronomiques ; en polycultures-élevage, l'autonomie passe avant tout par une bonne complémentarité des différents ateliers.

Cette recherche d'autonomie devra se faire au regard des contraintes actuelles et en anticipant les changements à venir.

Pour cela, trois questions fondamentales se poseront avant d'entreprendre une conversion :

- Comment j'envisage ma ferme à l'avenir ?
- Quelles sont les contraintes structurelles ? (parcellaire, foncier, bâtiments mais aussi main d'œuvre)
- Quelles sont les contraintes économiques ? (résultats actuels, endettement)



La fertilisation et le désherbage : deux aspects à maîtriser en cultures bio !

Les systèmes de grandes cultures biologiques ont deux axes de travail principaux que sont la recherche d'autonomie azotée et la maîtrise du salissement.

L'anticipation comme maître mot dans la gestion des adventices et des bio-agresseurs.


Contrairement à l'agriculture conventionnelle, en agriculture biologique les leviers de gestion des bio-agresseurs en culture restent assez limités. De ce fait, la maîtrise de ces bio-agresseurs se fera davantage en amont de la mise en culture et notamment au travers de la succession culturale. On privilégiera par exemple les cultures adaptées au contexte et plutôt rustiques, en diversifiant au mieux les types de cultures implantées.

Au niveau du désherbage, on s'orientera sur la même logique afin d'intervenir sur une population adventice maîtrisée et donc gagner en efficacité.

Néanmoins, différents outils permettent une lutte en culture :

La Herse Etrille

Outil de désherbage du sol équipé de dents vibrantes montées sur des cadres qui enterre, arrache et déracine les adventices sur toute la surface de travail.




1 **panneau** articulé avec 4 rangées de **dents**

Plusieurs rangées de dents souples réglables en agressivité qui travaillent en plein sur toute la surface du sol

La Houe Rotative

Outil initialement conçu pour écrouter le sol, il est équipé de cuillères montées sur des disques alignés dans le sens du travail (« étoiles rotatives rigides »). Il émiette et projette le sol, enterre, arrache et déracine les adventices sur toute la surface de travail.



Bras mobile amorti par un système de ressorts → pression au sol

Extrémités en forme de cuillères permettant de déchausser les adventices

Roues étoilées : 2 rangs en décalé

La Roto-Etrilleuse

Outil de désherbage du sol équipé de dents vibrantes montées sur des disques inclinés par rapport au sens de travail (« étoiles rotatives flexibles »). La roto-étrilleuse brasse, arrache et déracine les adventices sur toute la surface.



Dents droites moulées dans un disque de polyuréthane qui travaillent en plein sur toute la surface du sol avec un angle de 30°.

La Bineuse à Céréales

Outil de désherbage du sol équipé de dents plus ou moins rigides et de socs. La bineuse travaille le sol, sectionne, enterre et déracine les adventices dans les inter-rangs travaillés.



Grace aux multiples possibilités de réglages et de pièces travaillantes (dents et socs) ; les bineuses couvrent une large gamme d'utilisation

Comme pour les interventions chimiques, l'efficacité du désherbage mécanique est plus importante sur une population limitée d'adventices et sur plantules peu développées !

Favoriser les phénomènes naturels pour fournir de l'azote au système et limiter les coûts !

La fertilisation en agriculture biologique est basée sur le principe de « Nourrir le sol pour nourrir la plante » en parvenant à maintenir un bon niveau de fertilité azotée des sols par l'introduction d'azote dans le système et la limitation des fuites d'azote.

Pour cela, l'enjeu sera de favoriser au mieux les processus naturels de fournitures d'azote aux cultures (fixation de l'azote par les légumineuses, piégeage de l'azote en interculture par les couverts végétaux...) qui pourront être complétés par des effluents d'élevage voir par des engrais organiques achetés.

« Nourrir le sol »
Entretien et améliorer la fertilité naturelle du sol
Stocker les matières organiques



« Stimuler l'activité biologique des sols et nourrir les cultures »
Valoriser les matières organiques



En plus d'être indispensables dans les systèmes biologiques sans élevage dans lesquels les possibilités d'apporter des produits organiques sont limitées ; les fournitures d'azote par les processus naturels permettent de réduire la facture d'azote de manière significative au vue des coûts relativement élevés des engrais biologiques !

🍀 La succession culturale en clé de voûte,

La rotation est centrale dans les systèmes bios car elle permet de répondre aux objectifs d'autonomie azotée, de maîtrise des adventices et de maîtrise des maladies et bio agresseurs. Toutes les cultures composant la rotation doivent être complémentaires sur ces éléments.

- ⇒ On prendra soin d'alterner culture à forts et à faibles besoins azotés avec des cultures pourvoyeuses d'azote pour la parcelle (légumineuses en culture ou en interculture).
- ⇒ L'intégration d'espèces ayant des types d'enracinement différent favorisera également une meilleure structure du sol, et donc une bonne fertilité physique.
- ⇒ Une succession de cultures d'automne et de printemps limitera l'installation d'une flore adventice spécialisée dont il est plus difficile de se débarrasser avec les moyens de lutte autorisés en bio.
- ⇒ On maximisera le temps de retour en particulier pour les cultures sensibles aux maladies.
- ⇒ On n'hésitera pas à faire appel aux atouts intrinsèques de certaines cultures : effet désherbant du sarrasin ou de l'avoine par exemple (allélopathie).

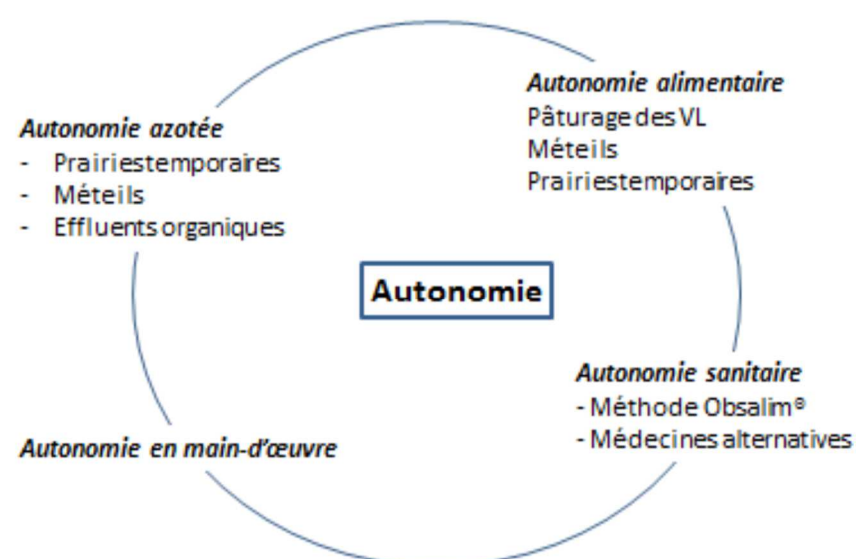
Pour intégrer au mieux toutes ces composantes, on allongera la rotation autant que possible. La luzerne et la prairie temporaire sont des bonnes têtes de rotation qui peuvent occuper le sol durant 2 à 3 ans. Ces cultures ont toutes leurs places dans les systèmes de grandes cultures de par ses faibles besoins en intrants, sa capacité à « nettoyer » le sol et le bénéfice de l'azote capté. En élevage, elles s'intègrent tout naturellement à la rotation et au système fourrager.



La réussite en élevage bio... une recherche d'autonomie à tous les niveaux !

Les systèmes d'élevage bio sont basés entre autres sur les principes de « **Lien au sol** » et de « **Bien-être animal** ».

Considérés comme les systèmes les plus résilients du fait de la complémentarité entre les différents ateliers, la réussite de ces types de systèmes repose essentiellement sur la recherche d'une autonomie aussi bien sur le plan alimentaire et azoté, que sur le plan sanitaire !



🍀 L'autonomie alimentaire, LA stratégie gagnante en élevage biologique

En élevage bio, on privilégie généralement une conduite alimentaire économe et autonome.

Econome par nécessité, puisque le bon choix en termes d'alimentation c'est de maximiser l'écart entre production supplémentaire permise, et intrant supplémentaire nécessaire. Cette stratégie, qui s'applique en conventionnel, est d'autant plus décisive en bio où le prix du lait comme le prix de l'aliment sont élevés.

Le bon dimensionnement du troupeau par rapport aux contraintes de l'exploitation est un facteur central de réussite des systèmes bio, il faut parfois faire moins pour faire bien. La surface fourragère est souvent un facteur limitant dans la mesure où les achats de fourrages à l'extérieur sont coûteux et incertains selon les années climatiques.

La remise en herbe de certaines parcelles, notamment autour des bâtiments des vaches laitières, peut être une solution rentable.



Autonome, car l'un des fondements de l'agriculture biologique est le lien au sol c'est-à-dire la valorisation prioritaire des ressources disponibles sur l'exploitation, puis de la région ou des régions proches en seconde intention.

Réglementairement cela se traduit par :

- Une obligation d'utiliser de l'aliment 100% bio (ou en conversion) pour les herbivores, et 95% bio pour les monogastriques ;
- Une tolérance pour les aliments en conversion de 20% de C1 pour les fourrages issus de l'exploitation, de 100% de C2 pour les fourrages et concentrés issus de l'exploitation, et de 30% maximum de C2 pour de l'aliment acheté ;
- Une interdiction d'utiliser des matières premières non bio, additifs, facteurs de croissance, acides aminés de synthèse, OGM, etc. sauf si elles figurent dans la liste dédiée (Annexe VIII du règlement UE n° 889/2008).

On privilégiera alors une alimentation issue de la ferme, en augmentant la part de fourrages, et généralement la part d'herbe, dans la ration et dans l'assolement. Pour les exploitations herbagères, l'objectif sera de maximiser la valorisation de l'herbe, en portant beaucoup d'attention à la qualité des prairies pour limiter les besoins en concentrés protéiques achetés. Des prairies de qualité, à la flore variée, constituent normalement une nourriture alimentaire naturellement équilibrée. Pour les exploitations en polyculture-élevage, les possibilités sont plus nombreuses pour satisfaire les besoins alimentaires des animaux : prairies temporaires, méteils ensilage ou grain, cultures de céréales ou de protéagineux en pur dédiées à l'alimentation du troupeau...

Les exploitations en polyculture-élevage disposent d'avantages certains : la possibilité de produire des concentrés et notamment des protéines sur l'exploitation, et en retour l'opportunité de fertiliser les prairies et cultures avec les effluents d'élevage.

🍃 Une conduite du troupeau basée sur le respect des besoins naturels des animaux et la prévention sanitaire

En agriculture biologique, l'accent est mis sur les besoins naturels des animaux dont l'accès à une alimentation de qualité correspondant aux besoins de son espèce, l'absence de stress physique ou thermique à travers des conditions de logement optimales, ou encore l'absence de douleur et de maladie.

Le cahier des charges définit donc des éléments tels que :

- les espaces minimum par animaux dans les bâtiments (par catégorie d'animaux en fonction de leur gabarit) ;
- un seuil minimum de 60% de fourrages grossiers dans la ration des herbivores, l'utilisation de lait naturel (maternel de préférence) pour les jeunes bêtes
- l'encadrement des mutilations : la pose de lunettes sur les poules pondeuses est interdite de même que la pose d'anneaux chez les porcs ; l'épointage du bec, l'écornage, l'ablation de la queue et la castration peuvent être autorisés sur les jeunes animaux avec une prise en charge de la douleur.
- La limitation du nombre de traitements allopathiques de synthèse autorisés à 3 par an.
- L'obligation d'accès à l'extérieur pour les animaux, dès que les conditions climatiques le permettent.

Logement des veaux

Les règles encadrant le logement des veaux ont été précisées depuis le 1^{er} janvier 2021.

- ⇒ *Les veaux doivent avoir accès à un espace extérieur dès que possible et au plus tard à 6 semaines.*
- ⇒ *L'accès au pâturage est quant à lui obligatoire au plus tard à l'âge de 6 mois, avec un minimum de 30 jours de vie à l'extérieur pour les animaux abattus entre 6 et 8 mois.*
- ⇒ *L'ensemble de ces règles ne sont applicables que si les conditions climatiques le permettent.*

La limitation des traitements n'ayant pas pour objectif l'augmentation des problèmes sanitaires pour le troupeau, elle se veut avant tout incitative pour mettre en place une réelle stratégie de prévention dans les élevages. Elle se décline à travers l'ensemble des besoins fondamentaux cités précédemment. Un animal disposant de suffisamment d'espace dans un bâtiment propre et sain, et correctement alimenté et abreuvé aura toutes les chances de bien se porter.

Un pâturage bien géré, et la mixité de plusieurs espèces animales sur l'exploitation peuvent aussi permettre de limiter la pression maladie et parasite. De plus, prises à un stade précoce, la plupart des affections d'élevage peuvent être traitées sans faire appel à des traitements allopathiques. Un panel de traitements complémentaires (phyto/aromathérapie, acupuncture, ostéopathie...) existent et obtiennent de bons résultats chez les éleveurs bio et conventionnels et ce à moindre coût.



La diminution des charges liées à l'alimentation et aux soins vétérinaires a un impact non négligeable sur la rentabilité des fermes bio, qui voient souvent leur production baisser sensiblement. Couplée à une hausse des prix plus ou moins intéressante selon les productions, elle permet, une fois la phase de conversion passée, d'atteindre des résultats économiques satisfaisants.

Comme pour les cultures, c'est la conduite du troupeau dans sa globalité qui permettra d'assurer la bonne santé et le bien-être du cheptel, dans le respect de l'environnement et de l'éleveur à la tête d'une entreprise rentable.